



## POSE CLOUEE ou VISSEE

### 1°) Hygrométrie ambiante

La pose de votre parquet doit être le dernier travail à exécuter -  
Le local devra être chauffé entre 15° et 20° avec une humidité relative comprise entre 45 << 60 % -

*il est interdit de poser pendant les périodes particulièrement humide, à moins qu'il y est possibilité de faire procéder à un chauffage réduit en même temps qu'à la ventilation des locaux pendant la pose et jusqu'à la fin de la période humide.*

### 2°) Support

Le solivage bois doit avoir été réalisé dans les règles -  
L'intervalle entre les poutres ou lambourdes ne devra dépasser 50 cm -  
Les lambourdes doivent avoir une bonne assise pour éviter tout grincement -  
Toutes les lambourdes doivent être posées avec une bonne planéité, à écartement régulier et alignées avec des joints décalés d'une rangée à l'autre -

### 3°) Stockage

Le parquet sera entreposé dans la pièce où il sera posé, minimum 1 Semaine avant la pose -

### 4°) POSE

Un joint de dilatation périphérique d'un minimum de 10 m/m sera laissé entre mur et plancher, pour une pièce de dimension normale -  
Dans les locaux de grande dimension (soit ceux dont la plus petite dimension est supérieure à 5ml) il faudra prévoir le long de tous les côtés, un joint correspondant à 0,15 % de la largeur développée des lames - afin de permettre la libre dilatation du parquet -  
Pour un parquet de 23 m/m d'épaisseur, les lambourdes seront espacées de 40 à 50 cm d'entraxe -  
La fixation se fait par clouage (pointes de 40 - 50 m/m) en biais dans la languette, pour les lames suivantes, utilisez un chasse-clou .  
Nous privilégions l'utilisation de vis à parquet d'un emploi très facile et qui atténue les grincements -

### 5°) Ponçage et finition du parquet

Le ponçage devra être effectué au plus tôt 10 jours après la pose.  
Il est très important de protéger le parquet de toutes salissures tant qu'il n'a pas reçu de finition de surface - (Huile - Cire \* Vitricificateur, etc ...)

\* Les traces d'eau sur le châtaignier laissent des auréoles indélébiles.